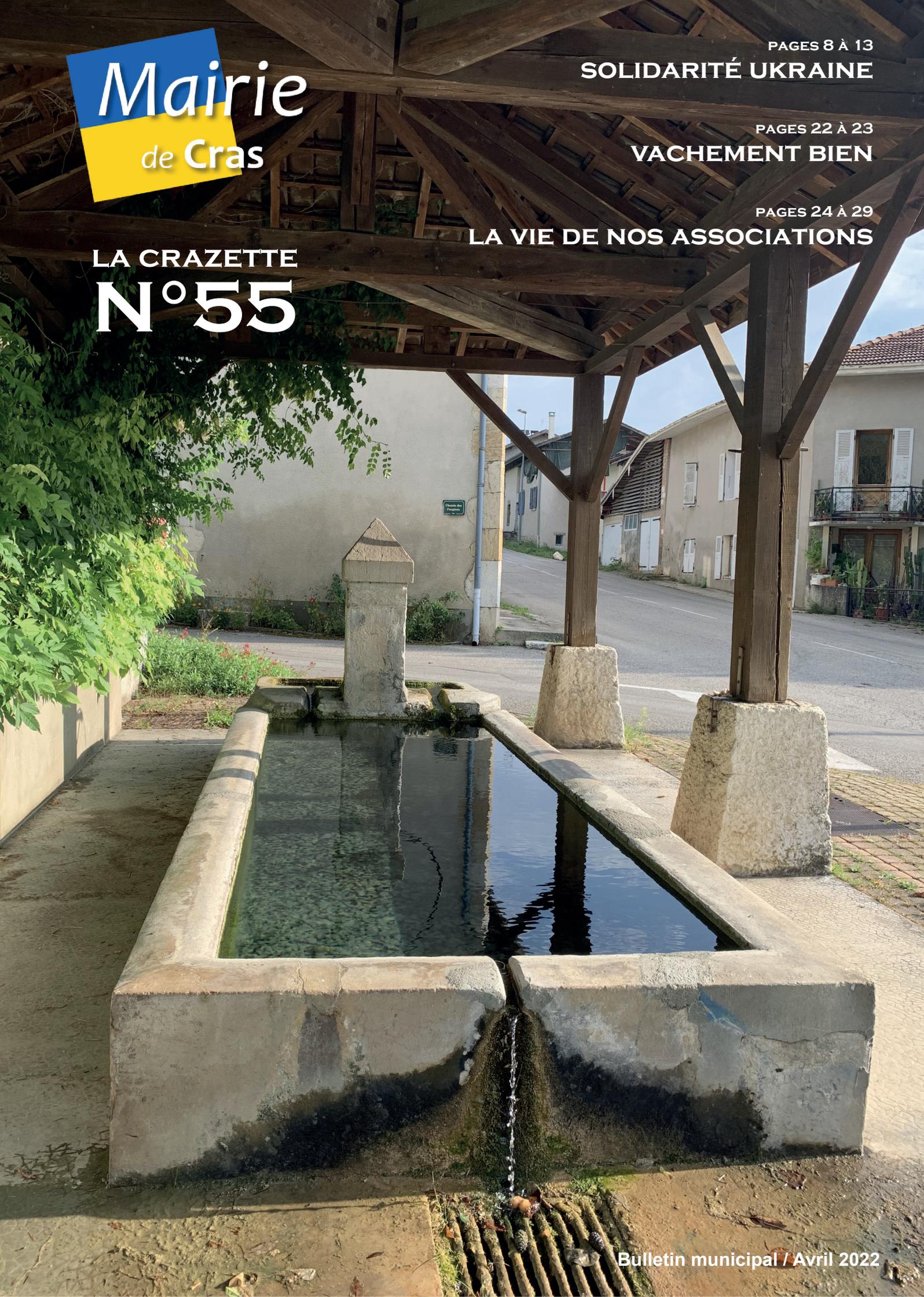


LA CRAZETTE
N°55



TOUTES LES INFORMATIONS UTILES À PORTÉE DE MAIN

Permanences des bibliothèques et médiathèques proche de Cras

• Médiathèque intercommunale de Vinay

86 impasse du Pré Chapotin 38470 Vinay - 04 76 36 90 81

Lundi 10h-12h

Mercredi 10h-12h / 14h-18h

Mardi 14h-18h

Samedi 09h-12h

• Bibliothèque de Poliénas

La Marcousse 38210 Poliénas - 04 76 07 70 30

Mercredi 13h30-17h30

Vendredi 14h à 18h Samedi 10h30-12h

• Médiathèque intercommunale de St Quentin sur Isère

440 rue du Vercors 38210 Saint Quentin sur Isère - 04 76 65 80 74

Mardi 16h-18h

Vendredi 16h-18h

Mercredi 10h-12h / 14h-17h Samedi 9h-12h

• Bibliothèque de Vatilieu

Le village 38470 Vatilieu - 04 76 07 09 02

Mercredi de 15h-17h

Samedi de 10h à 12h



Déchèteries intercommunales

• Déchèterie de Vinay ZA les levées, 38470 Vinay - 04 76 38 66 03

Horaires d'ouverture :

Lundi : 9h – 12h et 13h30 – 18h

Jeudi : 13h30 – 18h

Mardi : 13h30 – 18h

Vendredi : 9h – 12h et 13h30 – 18h

Mercredi : 9h – 12h et 13h30 – 18h

Samedi : 9h – 18h

Attention, fermée les jours fériés.

• Accès réservé aux professionnels

Un créneau d'accès est réservé aux professionnels du territoire tous les mardis et vendredis, de 8h à 10h, à la déchèterie de Saint-Sauveur.

Les professionnels sont encouragés à privilégier ce créneau pour effectuer leurs dépôts, du moins pour les plus importants et volumineux.

• La déchèterie mobile

La déchèterie mobile est accessible à tous les habitants du territoire hors professionnels privés et publics. Ce service vise en priorité les habitants des 28 communes situées à plus de 10 minutes de l'une des trois déchèteries intercommunales.

Déchets collectés : cartons, ferrailles & métaux, déchets non recyclables, mobiliers (litterie, table, chaise...), bois, déchets d'équipements électrique et électronique, déchets ménagers spéciaux (peinture, phytosanitaire, aérosols, insecticides, etc.)

Les gravats et les végétaux ne sont pas acceptés.

La plus près pour nous est à Poliénas - Place du Village / Ecole.

Le planning du 2ème trimestre 2022 n'est pas connu au moment de la rédaction de la Crazette n°55.

Contact accueil des déchèteries intercommunales : 04.76.38.45.48



TOUTES LES INFORMATIONS UTILES À PORTÉE DE MAIN

Dispositif « En route vers la santé » de la Maison intercommunale des familles

Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté a mis en place un service mobile de prévention santé à destination des jeunes du territoire (11-30 ans), jusqu'en 2023.

Ce projet est mis en œuvre par la Maison intercommunale des familles. Il fait partie de la quinzaine de projets retenus et financés au niveau national par le Ministère de l'éducation et de la jeunesse.

Il s'agit de faciliter l'accès aux soins et d'améliorer la prévention des conduites à risques en se déplaçant dans les communes parfois éloignées des centres villes.

Les trois principaux objectifs du service mobile de prévention santé sont :

- Aller vers les jeunes les plus éloignés, les plus désocialisés, qui ont le plus besoin d'accompagnement mais qui paradoxalement en bénéficient le moins.
- Informer les jeunes des droits dont ils pourraient bénéficier, les professionnels ou les structures sociales qu'ils pourraient contacter.
- Accompagner autrement, afin de s'adapter aux réalités des jeunes (horaires, confiance dans les adultes, peur du jugement...).

Une équipe mobile spécialisée dans la prévention santé se déplace sur tout le territoire, à la rencontre des jeunes de 11 à 30 ans, dans un véhicule spécialement aménagé. L'équipe présente lors des itinérances est composée d'une psychologue et d'une travailleuse sociale. Chaque entretien est confidentiel, gratuit, anonyme, avec ou sans rendez-vous.

Les jeunes mineurs seront accompagnés d'un adulte jusqu'à l'entrée du véhicule. Ils seront ensuite entendus en toute confidentialité.

Les rendez-vous d'avril :

- Mercredi 6 Avril de 14h30 à 16h30 à Cognin-les-gorges place de l'Eglise
- Lundi 11 Avril de 15h à 17h à Chatte devant la Maison familiale et rurale
- Mercredi 13 avril de 14h30 à 16h30 à Saint-Hilaire-du-Rosier – gare
- Jeudi 14 avril de 11h à 14h à Saint-Romans : parking écoles
- Mardi 26 avril de 14h30 à 16h30 à Vinay - city stade
- Mercredi 27 avril de 14h30 à 16h30 à Saint-Quentin-sur-Isère - parvis de la salle des fêtes

En plus de ces permanences, l'équipe mobile peut se déplacer à d'autres moments.

Pour contacter l'équipe mobile par téléphone : 07 64 56 23 58

Pour contacter l'accueil de la Maison intercommunale des familles : 04 56 33 30 20

Retrouvez toutes les infos concernant la maison intercommunale des familles sur www.saintmarcellin-vercors.isere.fr



Numéros d'appel d'urgence
Emergency telephone numbers

15
SAMU
Service d'Aide Médicale Urgent
Hospital-operated ambulance

17
POLICE SECOURS
Police

18
POMPIERS
Fire Brigade

112
Numéro d'appel d'urgence européen
European emergency telephone number

Chers habitants de CRAS,

J'ai le plaisir de vous proposer le numéro n° 55 de notre journal communal, première parution de l'année 2022.

2021 fut encore une année difficile, à l'image de 2020. Nous mettions tous nos espoirs en ce début 2022, pour que la vie reprenne un cours normal. Certes, depuis le 14 mars, nous ne sommes plus tenus de porter le masque et nous pouvons aller et venir sans trop de contraintes. Mais un autre évènement majeur, auquel nous ne nous attendions pas, est venu ternir ce début de printemps. La guerre ! La guerre aux portes de l'Europe ! La guerre avec toutes ses horreurs entraînant dans le malheur un peuple tout entier, le peuple ukrainien.

Les habitants de CRAS ont réagi très vite pour apporter leur soutien solidaire. La grande collecte de vêtements, nourriture, matériel de secours organisée dès les premiers jours du conflit, par des bénévoles, a été très positive. Les habitants des communes voisines ont également répondu à l'appel.

Un immense merci à toutes ces personnes dont la réaction solidaire a été immédiate. Grâce à toutes ces bonnes volontés généreuses, tout a été trié, étiqueté, emballé, prêt à être convoyé. Un merci tout particulier à Madame Yvette SIBUT qui nous a ouvert largement les portes de sa maison pour que ce travail puisse se faire dans de bonnes conditions.

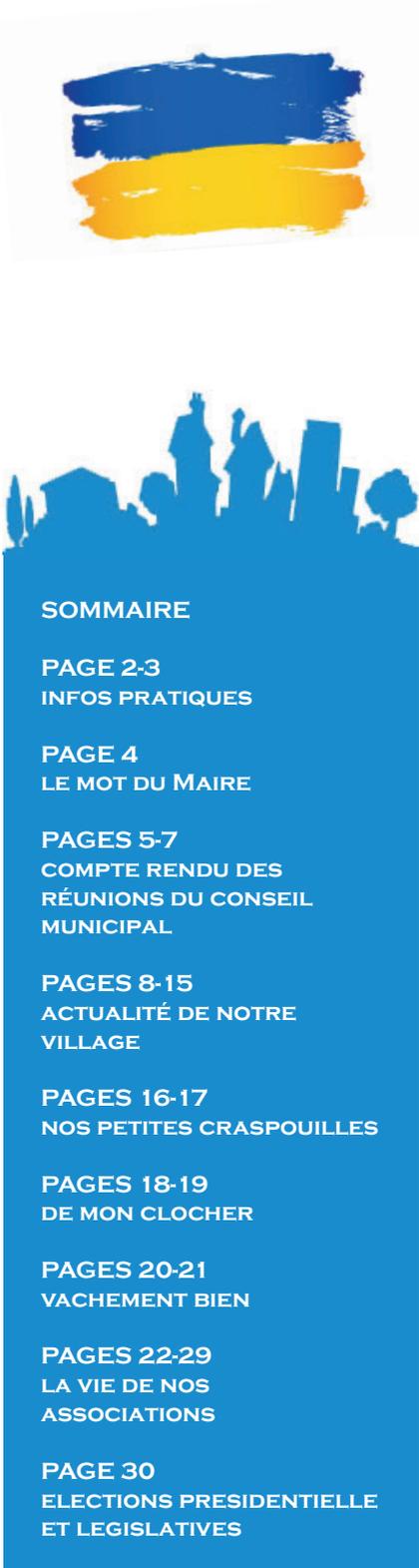
Suite aux besoins urgents des populations déplacées, le conseil municipal de CRAS a proposé et validé unanimement une mise à disposition temporaire des deux logements communaux situés au-dessus de la Mairie. Nous accueillons donc deux familles soit sept personnes dont deux jeunes enfants, dans ces logements. Là aussi, grâce à la générosité de familles crâlines, les appartements ont été meublés, équipés, approvisionnés en victuailles, pour que les personnes réfugiées soient accueillies dans les meilleures conditions possibles.

D'autres familles ukrainiennes arriveront très probablement à CRAS, chez des particuliers ayant émis le souhait de les héberger.

Nous espérons sincèrement que ce séjour dans notre village paisible, leur rendra un peu de sérénité et de joie de vivre.

Recevez, chers habitants de CRAS, l'amitié solidaire et très respectueuse de toute l'équipe municipale.

Le Maire,
Nicole DI MARIA



SOMMAIRE

PAGE 2-3
INFOS PRATIQUES

PAGE 4
LE MOT DU MAIRE

PAGES 5-7
COMPTE RENDU DES
RÉUNIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL

PAGES 8-15
ACTUALITÉ DE NOTRE
VILLAGE

PAGES 16-17
NOS PETITES CRASPOUILLES

PAGES 18-19
DE MON CLOCHER

PAGES 20-21
VACHEMENT BIEN

PAGES 22-29
LA VIE DE NOS
ASSOCIATIONS

PAGE 30
ELECTIONS PRESIDENTIELLE
ET LEGISLATIVES

COMPTE RENDU DES RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL du 12 JANVIER 2022

Madame le Maire donne lecture de l'ordre du jour du conseil. Validation du dernier compte rendu.

2022-01 : PRIME EXCEPTIONNELLE POUVOIR D'ACHAT :

Le conseil municipal valide la proposition de reconduction de la prime exceptionnelle.

2022-02 : VALIDATION D'UN PROJET D'ETUDE « CENTRE VILLAGE » :

Rappel de la convention passée avec le CAUE dans sa mission de conseil et d'expertise. Lors du précédent mandat, une étude prospective sur le devenir du village avait été actée, dans l'objectif d'organiser au mieux l'aménagement du centre village par le biais d'un projet d'ensemble liant l'urbanisation et les espaces publics. Suite aux rencontres avec le CAUE il ressort la nécessité de lancer une étude dans les domaines urbanistique et paysager avant mise en œuvre des travaux de réalisation.

2022-03 : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU DEPARTEMENT AFFAISSEMENT VOIRIE - Lieu-dit « MONTFERRIER »

Après délibération 2021-33 du 8/09/2021, suite au glissement de terrain sous voirie « lieu-dit Montferrier », seule voie d'accès pour les résidents de cette partie du village, les conclusions de l'étude réalisée via le RTM par la société SAGE ont été rendues. Accord du département pour un subventionnement à hauteur de 50 % du montant global HT, soit : 72 625.00€ HT (étude et travaux). Il restera donc à la charge de la commune, une dépense de 36 313.00€ HT.

2022-04 DELIBERATION PORTANT SUR L'ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL ET LA MISE EN CONFORMITE INHERENTE AUX 1607 HEURES

La durée et l'aménagement du temps de travail des agent-e-s territoriaux sont fixés par l'organe délibérant, après avis du comité technique. Rappel du cadre général :

Nombre total de jours sur l'année	365
Repos hebdomadaires : 2 jours x 52 semaines	-104
Congés annuels : 5 fois les obligations hebdomadaires de travail	-25
Jours fériés	-8
Nombre de jours travaillés	= 228
Nombre d'heures travaillées = Nb de jours x 7 heures	1596 heures arrondi à 1600 heures
Journée de solidarité	+ 7 heures
Total en heures :	1607 heures

2022-05 : DELIBERATION AUTORISANT LE MAIRE A ENGAGER, LIQUIDER ET MANDATER LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Après rappel des dispositions extraites de l'article L 1612-1 du code général des collectivités territoriales, modifié par LOI n°2012-1510 du 29/12/2012 - art. 37 (VD) concernant l'investissement jusqu'à l'adoption du budget, l'exécutif de la collectivité peut, sur autorisation du conseil municipal, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement à hauteur de 15 000.00€.

2022-06 DELIBERATION CHEMIN RURAL MONTFERRIER PARCELLE 141-584-586

Déclaration d'intention d'aliéner concernant une propriété, sise à Montferrier, située en zone agricole et impactée par un chemin rural dont le tracé a été modifié, classé en partie chemin de randonnée et également impactée par des réseaux privés d'alimentation en eau. Afin de préserver l'existence de ce chemin communal, le maire propose de faire appel à un géomètre pour le remettre en état, et préserver ainsi les possibilités d'accès sur les différents réseaux d'eau.

Questions diverses :

Aménagements de sécurité : les riverains sont invités à une réunion pour échanger sur les aménagements prévus.

La Mairie

Chantal FABIANI vous accueille en Mairie le lundi de 14h à 17h et le mercredi de 9h à 12h, ou sur rendez-vous.

Vous pouvez également contacter la mairie par téléphone au 04 76 07 94 10 (sauf le vendredi) ou par email à : mairie.cras@laposte.net



Les comptes rendus complets des conseils municipaux sont consultables en mairie ou sur le site internet de la commune :

www.cras38.fr

La Crazette reprend uniquement, sous une forme synthétique, les délibérations et points importants.

CONSEIL MUNICIPAL du 2 MARS 2022

Madame le Maire donne lecture de l'ordre du jour du conseil. Validation du dernier compte rendu.

2022 -06 : COMPTE DE GESTION 2021 COMMUNE :

Approbation du compte de gestion de l'exercice 2021 de la commune, dressé par Monsieur le Receveur municipal.

2022-07 : COMPTE ADMINISTRATIF 2021 COMMUNE :

M. MARTOIA, 1er adjoint, présente au vote le compte administratif 2021 au Conseil Municipal et rappelle que la somme de 20 266.00 € a été prélevée du fonctionnement et affectée en investissement sur l'exercice 2021. Le compte administratif peut se résumer ainsi :

	RESULTAT DE L'EXECUTION				
	DEPENSES	RECETTES	Résultat/ Solde 21	Reprise 2020	CLÔTURE
Fonctionnement	287 344,32 €	388 696.82 €	101 352.50€	282 279,72 €	384 150,22 €
Investissement	153 642,65 €	39 134.08 €	-114 508,57€	-20 265,96 €	- 134 774.53 €

RÉSULTAT DE CLÔTURE : 249 375,69 €

QUESTIONS DIVERSES :

- Point budgétaire CCAS : le budget du CCAS a été voté pour un montant de 3568.00€
- Aide exceptionnelle « solidarité à l'Ukraine » : après débat sur la situation en Ukraine une délibération sera proposée lors du prochain conseil, afin d'apporter un soutien financier aux populations touchées et déplacées par le conflit.
- Participation financière : accueil étudiants, « école de Versailles »
- CAO : réfection de la route de Montferrier – Choix et validation de l'entreprise
- Débat d'Orientation Budgétaire 2022 : retour sur les investissements 2021. Un point précis des investissements à mettre en œuvre sur l'exercice 2022 aura lieu le 16 mars, avant vote du budget.
- Point PLU : consultation sur Géo portail
- Centre Village : un cahier des charges, « requalification du centre village » sera élaboré en partenariat avec le CAUE dans le cadre de 3 réunions prévues, les 23 mars, 6 avril et 4 mai.

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE du 2 MARS 2022

2022-01 : APPROBATION COMPTE DE GESTION 2021

La commission administrative du CCAS, considérant que les écritures du compte administratif 2021 et celles du compte de gestion de l'exercice 2021 de la commune de Cras, dressé par Monsieur le Receveur Municipal, sont identiques, approuve à l'unanimité le compte de gestion 2021.

2022-02 : APPROBATION COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Madame la Présidente, ayant quitté la séance, Monsieur VEYRET Gérard, présente au vote le compte administratif 2021.

Fonctionnement :

Dépenses : 1923,06 €

Recettes : 1707,82 €

Résultat /solde 2021 : -215,24 €

Reprise 2020 : 2427,98 €

Résultat de clôture 2021 : 2212,74 €

Les membres l'approuvent à l'unanimité.

2022-03 : APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2022

Madame la Présidente présente au Conseil d'administration la proposition de budget primitif 2022 pouvant se résumer ainsi : Section de fonctionnement : 3382,74€. Les membres du CCAS, après avoir pris connaissance des éléments financiers, adoptent le budget primitif 2022 présenté.

Sapeur pompier

La caserne de Tullins cherche à renforcer ses effectifs.

Vous avez entre 16 et 60 ans, vous avez une bonne santé, vous pouvez donner de votre temps, vous voulez rendre service, vous aimez l'imprévu, vous privilégiez l'esprit d'équipe, alors rejoignez le corps des sapeurs-pompiers de Tullins !

Pour plus d'informations :

04 76 27 98 85 ou sdis38.fr



**Sapeurs-Pompiers de
TULLINS-FURES**



QUESTIONS DIVERSES :

Projets pour 2022 :

1 Chocolats de Pâques : les membres de la commission proposent d'organiser un moment convivial à la salle des fêtes de Cras, le samedi 23 avril 2022, pour les personnes âgées de plus de 80 ans.

2 Temps de convivialité : journée intergénérationnelle autour d'un goûter en juin,

3 Temps de jardinage, et de plantation de fleurs

4 Mixage café « espace de vie sociale » de Saint-Vérand propose des ateliers en lien avec le numérique. L'information sera transmise aux aînées de la commune.

5 Un repas pourrait être envisagé en juin avec la commune voisine de Morette.

CONSEIL MUNICIPAL du 16 MARS 2022

2022 – 09 : AFFECTATION DE RESULTAT

Compte tenu de l'excédent de fonctionnement au compte administratif de l'exercice 2021 de 384 149,50€, le Conseil Municipal décide d'affecter au budget primitif 2022 la somme de 134 774,53 € en section d'investissement.

2022 – 10 : VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

Après débat et prise de connaissance des éléments financiers, le Conseil Municipal décide du maintien des taux de fiscalité locale actuels pour 2022, soit : 40,84 % (24,94% + 15,90%) pour la TFPB et 65,91 % pour la TFPNB.

2022 – 11 : VOTE DU BUDGET 2022

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le budget primitif 2022 : section de fonctionnement de 541 286,34 € et section d'investissement de 416 158,90 € 00. Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des éléments financiers, adopte le budget primitif 2022 présenté.

2022 – 12 : VERSEMENT ANNUEL D'UNE SUBVENTION AU CCAS

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité la proposition de verser une subvention de 1000€ au profit du Centre Communal d'Action Sociale pour l'exercice de ses missions.

2022 – 13 : AIDE D'URGENCE / Ukraine

Afin d'accompagner le mouvement mondial de solidarité en faveur des réfugiés ukrainiens, Mme le Maire et les membres du conseil attribuent une aide exceptionnelle d'urgence humanitaire de 500€ et proposent également l'hébergement provisoire dans des logements communaux, à titre gracieux.

2022 – 14 : PARTICIPATION AU PROFIT DE L'AMICALE.COM

Suite à la demande de l'association du personnel « Amicale.com » le conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de lui attribuer une subvention totale de 592.02 € (442.02 € pour la participation au titre du CNAS et 30 €/employé de la commune pour l'arbre de Noël 2022, soit 150 €).

2022 – 13 : PARTICIPATION FINANCIERE « Accueil Etudiants Ecole de Versailles » :

Des étudiants de l'école nationale supérieure de paysages de Versailles, accompagnés de leurs professeurs, ont effectué un séjour sur le territoire sud-Grésivaudan, du 7 au 12 mars, afin d'établir un état des lieux objectif en matière de développement économique, touristique, et paysager. Afin de financer l'hébergement et les repas, les 6 communes (TULLINS, MORETTE, CRAS, CHANTEMESSE, L'ALBENC et VINAY) signataires de la charte « route de la noix » ont accepté de contribuer à raison de 500 euros par commune. L'association « Je consomme à CRAS » collectera les fonds et les mandatera au lycée Bellevue de ST-MARCELLIN, hébergeur de ce collectif d'étudiants.

QUESTIONS DIVERSES :

Election Présidentielle : Dimanche 10 et 24 avril 2022 en Mairie

Point sur la Crise sanitaire

L'équipe de La Crazette

Responsable de la publication : Nicole Di Maria

Impression & Distribution : Mairie de Cras

Comité de rédaction : Jean-Marie Delacour, Nicole Di Maria, Laurence Fort, Olivier Soehnlen

Mise en page : Olivier Soehnlen

Comité de lecture : Marité Chanal, Catherine Delacour, Laurence Fort

Contribution & Photo : Mairie, école et associations de Cras, préfecture de l'Isère, Aplomb, CEN Isère-Avenir, Le Monde, Ufolep

La Crazette
en ligne !

La Crazette sur Internet ? C'est possible !

Vous souhaitez consulter un ancien numéro ?

Les numéros de la Crazette, publiés depuis décembre 2010 sont disponibles sur le site communal :

www.cras38.fr

Rubrique Vie municipale – la Crazette



SOLIDARITÉ UKRAINE / COLLECTE

Une réunion organisée le mardi 1er Mars à Seyssins au sujet de la crise en Ukraine avec, notamment, la présence des députés des Français de l'étranger a permis à Olivier Soehnen, conseiller municipal à Cras, d'entrer en contact avec les représentants officiels de l'association Ukraine-Grenoble, à la suite de quoi il a été décidé d'organiser rapidement une collecte de produits alimentaires, d'hygiène et vêtements au profit de la population Ukrainiennes.



Relayé par Françoise Déplante, chacun a fait appel à ses réseaux (dont Le Dauphiné Libéré), pour toucher le plus grand nombre de personnes. Avec le soutien de la Mairie de Cras, et l'aide de nombreux bénévoles, la collecte du samedi 5 Mars a rencontré un très grand succès les Cralines, les Cralins, et de nombreux habitants de notre secteur ont répondu spontanément et très généreusement à cet appel.



Solidarité
sans frontière

De nombreux habitants de Cras et des communes environnantes nous ont spontanément proposé leur aide, notamment des ressortissants d'origine Russe installés en France depuis de nombreuses années.

La démonstration, s'il en faut une, que les peuples Russes et Ukrainiens ne sont des ennemis que dans l'esprit torturé de Vladimir Poutine...



SOLIDARITÉ UKRAINE / COLLECTE

Denrées alimentaires, couvertures, hygiène et produits bébés

Dès la fin de la collecte nous avons acheminés dans 3 voitures et une remorque les produits et les couvertures récoltés chez un couple d'ukrainiens (Igor et Natalia) proches de l'association, qui ont mis leur grand garage à disposition, afin de stocker les cartons en attente d'expédition.

Après un tri sur place par type de produits, tout a été mis en carton puis marqué en français et ukrainien. L'association Ukraine Grenoble s'est occupée de les faire acheminer en Ukraine par un camion parti le jeudi suivant.



Sucre en Ukrainien



Igor étiquette en Ukrainien



Natalia (à gauche) en train de trier les denrées alimentaires

Pour plus
d'informations sur
l'association
Ukraine-Grenoble

<https://www.facebook.com/AssouG38/>

SOLIDARITÉ UKRAINE / COLLECTE

Vêtements



Philippe Sibut et son épouse, devant l'affluence des dons, ont proposés leur van et camion pour le transport des vêtements jusqu'au hangar, qu'Yvette Sibut a mis à disposition pour le tri des vêtements. Nous remercions toute l'équipe de bénévoles, vous étiez jusqu'à 15 personnes, qui sont venus à bout du tri des vêtements à l'issue de deux demi-journées (environ 250 cartons ont ainsi été remplis).



Tri et emballage des vêtements sous le hangar de Philippe Sibut



Le mardi 8 mars 2022, un convoi partait de Cras avec tous les cartons. Ils ont été rejoints par des élus de Chatte au volant d'un camion et d'un fourgon de la commune, avec leur propre collecte. Une dizaine de bénévoles les attendaient pour la manutention et le stockage des cartons, en présence et avec l'aide de Benoit Riberon, Vice-président d'Ukraine Grenoble, et de son épouse Svetia, elle-même ukrainienne. A 19h, les cartons avaient été triés par catégorie, les denrées alimentaires prêtes à partir et les vêtements classés par genre en attente d'information sur les besoins du moment.



La collecte prête à partir sur Grenoble



SOLIDARITÉ UKRAINE / COLLECTE

Médicaments

Entre temps, les médicaments récoltés ont été donnés à une infirmière libérale de Cras, qui s'est chargée, en lien avec les autorités compétentes, de les faire livrer directement à un chirurgien en Ukraine. Depuis elle continue l'envoi régulier de médicaments conjointement avec la Protection Civile.

Igor a quant à lui pris la route pour l'Ukraine, la voiture chargée de produits à destination des bébés (lait en poudre, biberon, hygiène et couches) mais aussi de médicaments récoltés par ailleurs, qu'il a acheminé jusqu'à l'hôpital de Moukatchevo (Мукачево en ukrainien), une ville d'Ukraine située à la frontière de la Hongrie. Il est rentré en France, accompagné de sa mère et sa nièce, qu'il a ramenées.



Et maintenant ?

De plus en plus de réfugiés fuient la guerre et arrivent en France, en Isère. Suite à une délibération, le conseil municipal a mis à disposition les deux logements vacants au-dessus de la mairie et de l'école primaire pour accueillir des réfugiés ukrainiens. Les informations en provenance d'Ukraine sur l'accueil de deux familles dans le village étaient parcellaires et le jour de leur arrivée changeant. En un week-end, grâce à la générosité et l'énergie de plusieurs familles bénévoles, les deux appartements ont rapidement été meublés et des courses alimentaires ont garni étagères et réfrigérateurs. Finalement, lundi 14 mars, deux familles arrivaient à Cras, après 6 jours de voyage et un périple de 3000 kilomètres, à sept dans une voiture.

La solidarité continue de fonctionner, un artisan boulanger cralins assurent généreusement la livraison d'articles de boulangerie, une entreprise de télécom de Tullins à également proposés des abonnements téléphoniques abordables pour que les réfugiés Ukrainiens puissent rester en contact avec leur famille restées sur place.

Plusieurs bénévoles se relayent auprès des deux familles pour donner des cours de français, faciliter leur intégration et la mairie, de son côté, s'est rapidement chargée des relations avec la Préfecture, ainsi que de la centralisation des actions concernant ces deux familles.

L'Ukraine
en quelques
mots

L'Ukraine est un État d'Europe orientale, le deuxième d'Europe par sa superficie et le premier entièrement européen.

Elle est bordée par la mer Noire et la mer d'Azov au sud, frontalière avec la Russie au nord-est et à l'est, avec la Biélorussie au nord, avec la Pologne, la Slovaquie et la Hongrie à l'ouest et avec la Roumanie et la Moldavie au sud-ouest. La capitale, et la ville la plus peuplée du pays, est Kiev.

L'Ukraine compte (ou comptait...) 44 millions d'habitants.

SOLIDARITÉ UKRAINE / ACCUEIL DE 2 FAMILLES À CRAS

C'est lundi 14 mars 2022, que Mme le Maire, des élus et des bénévoles accueillent les familles Lietov et Lomakin.



Yuriy Letov et Natalia Letova sont les parents de 3 filles Yana, Anna et Liza Letova. Yuriy et Natalia sont accompagnés par Ksenia Lomakina et sa fille Viktoria ; Le fils aîné de Ksenia et son mari, Igor Lomakin, sont restés en Ukraine.

Lundi 14 Mars, arrivée à Cras

A SAVOIR

Mykolaïv, prononcer [Nikolaïev] est une ville portuaire et industrielle du sud de l'Ukraine. Toute l'histoire de la ville est liée à la construction navale. Le 27 février, les soldats ennemis avaient tenté de prendre la ville, mais l'armée ukrainienne refoula l'attaque des chars. Nikolaïev est une ville d'environ 500 000 habitants, à l'embouchure du fleuve Dniepr, dispose d'un port d'envergure et d'un nœud ferroviaire. Elle est la cible d'intenses attaques aériennes et est un emplacement stratégique sur la route vers Odessa (à 130 km de là). Cette ville portuaire russophone du sud de l'Ukraine résiste fièrement aux assauts de Moscou. Source : wikipedia.org et Courrier International

C'est Yuriy, prononcer [Yuri] qui nous présente sa famille :

«Je m'appelle Yuri Letov, je suis un Ukrainien de la ville de Nikolaïev, j'ai vécu en Ukraine toute ma vie. Je suis allé à l'école puis au collège et j'ai commencé à travailler en usine, puis récemment dans le commerce. Ma femme Natalia travaillait comme vendeuse, depuis cinq ans, elle reste à la maison, car nous avons deux filles en bas âge, Anna et Liza. Liza a 18 mois et Anna 5 ans. Notre fille aînée, Yana, a 16 ans, est allée à l'école, elle fait de la gymnastique. Nous avons également avec nous, la sœur aînée de ma femme, Ksenia, et sa fille Vika (abréviation de Viktoria), âgée de 16 ans. Ksenia travaillait dans le commerce. Vika étudiait à l'école et sait jouer du piano.»

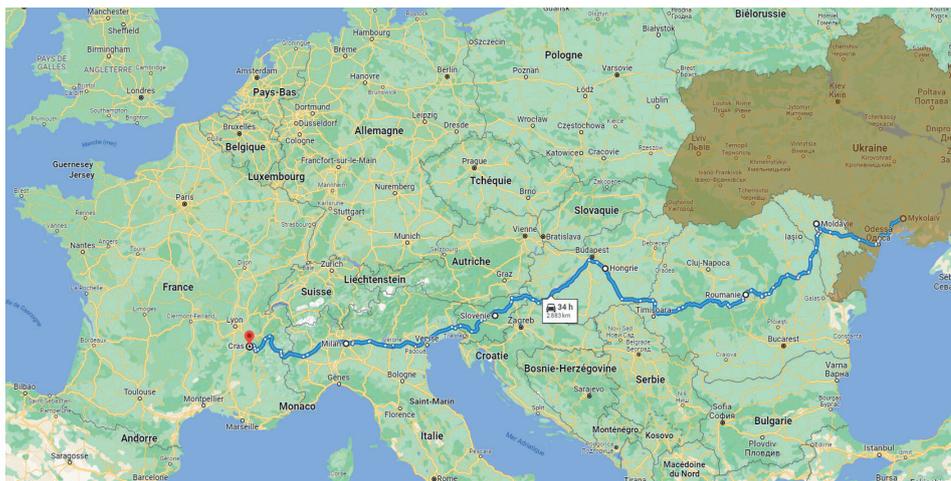
Nikolaïev, au sud de l'Ukraine et sur la route d'Odessa, a subi les attaques des forces armées russes à partir du 26 février 2022.



SOLIDARITÉ UKRAINE / ACCUEIL DE 2 FAMILLES À CRAS

Yuriy explique :

«Le 5 mars, nous avons décidé de quitter le pays, car les bombardements devenaient de plus en plus nombreux. Au début, nous espérions que tout se terminerait rapidement. Mais les 4 et 5 mars, ils ont commencé à bombarder lourdement. Nous avons alors emballé nos affaires le soir et sommes allés en Moldavie tôt le matin. A la frontière avec la Moldavie, nous avons attendus dix heures, il y avait une énorme file d'attente. En Moldavie, nous avons été bien accueillis, logés et nourris. Kesia a une amie d'enfance, Liudmyla. [Ludmila] vit en France avec son mari Gianni, ils nous ont proposé de venir les rejoindre en France. Nous avons voyagé pendant cinq jours. Nous avons passé deux nuits en Roumanie, une nuit en Hongrie et une nuit en Slovénie.»



Yuriy conclut :

«Nous avons été très bien accueillis en France. Tout le monde nous traite très bien. Merci à toute les personnes rencontrées.»

Depuis le début de leur arrivée, Laurence Fort et Fabienne Roche se relaient dans l'enseignement du français auprès de chacun des membres de la famille, chacun étant volontaire et demandeur. Anna, 5 ans, a intégré depuis vendredi 18 mars la classe de grande section de maternelle de Cras. Accueillie par sa maîtresse Catherine Watré et les enfants qui lui ont offert un poster coloré réalisé par leurs soins pour lui souhaiter la bienvenue. Yana et Vika ont passé des tests et entretiens auprès du Centre d'Information et d'Orientation (CIO) de Coublevie afin de favoriser leur accueil et leur intégration dans le système scolaire. En lien avec Tero Loko, association qui accompagne les réfugiés, la mairie et les bénévoles de Notre Dame de l'Osier (NDO), une rencontre a été organisée pour que les différentes familles ukrainiennes hébergées sur Cras, NDO et Vinay puissent faire connaissance et que les parties prenantes mutualisent leurs efforts et savoir-faire. Des cours de français ont été initiés dès le vendredi 18 mars, par des enseignants spécialisé en FLE (Français Langue Etrangère).

Merci à tous les habitants de Cras et des environs pour votre mobilisation, votre aide, votre générosité et votre solidarité ! sans vous rien n'aurait été possible.

Merci également à Intermarché (Tullins-Fures), à Coopénoix (Vinay), à la Maison Franchini (Tullins-Fures), à Tero Loko (Notre Dame de l'Osier)



1er cours de Français, organisé par l'association Tero Loko à Notre Dame de l'Osier

VISITE DE L'ÉCOLE NATIONALE DE PAYSAGE DE VERSAILLES



Notre intercommunalité, Saint Marcellin Vercors Isère Communauté (SMVIC), a eu le plaisir d'accueillir pendant 1 semaine (du 7 au 12 Mars 2022) un groupe de 57 étudiants et de 7 enseignants de l'école nationale supérieure de paysage de Versailles.

Après une première matinée passée à Cognin les gorges et la découverte des travaux réalisés sous l'impulsion de Patrice Ferrouillat, Maire de Cognin les gorges, et de son équipe municipale, les étudiants ont pris la direction de Rencurel et plus précisément du col de Romeyer afin de découvrir le territoire de moyenne montagne sa topographie, la beauté de ses paysages et ses contraintes (notamment en matière de circulation, leur autocar restant coincé au niveau d'un tunnel un peu après la sortie de Pont en Royan !!!)



Etude du paysage, identification de nos points forts et remarquables, observation de la faune et de la flore, les étudiants de l'ENSP ont parcouru notre territoire de Tullins à Saint Marcellin en gravissant également le Vercors et les contreforts des Chambarans.



Au terme de cette semaine nous avons eu le plaisir de les accueillir, juste avant leur départ, dans la salle des fêtes de Cras où une première retranscription de leur travail, diffusée en Facebook Live (une première à Cras), a été présentée aux élus de notre territoire : Claire Peschel (1er adjointe / Tullins), Laetitia Serpaggi (Conseillère municipale / Tullins), Franck Doriol (Maire / Morette), Nicole Di Maria (Maire / Cras), Isabelle Oriol (Maire / Chantesse), Albert Buisson (Maire / l'Albenc), Philippe Rosaire (Maire / Vinay) mais également Imen de Smedt (Conseillère départementale / Canton de Saint Marcellin) et Amélie Girerd (Conseillère départementale / Canton de Tullins).



Un grand merci à tous ceux qui ont rendu ce projet possible, notamment par leur participation financière : Les communes de Tullins, Morette, Cras, Chantesse, l'Albenc et Vinay, SMVIC et le département de l'Isère

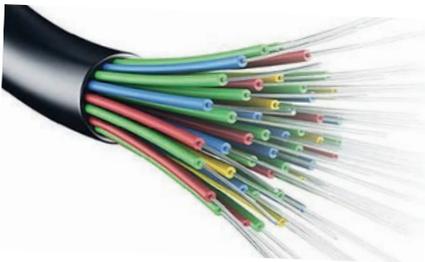


TRAVAUX POUR LA FIBRE OPTIQUE

On les rencontre régulièrement dans le village depuis cet automne. Ils ont tiré le câble principal qui va de Tullins à l'Albenc (environ 600 brins), construit un local technique enterré au carrefour de la Bascule, tiré des câbles souterrains route des écoles et à la Péralière, posé des câbles aériens route de l'église et route de Vatilieu, bref le puzzle « fibre optique » est en marche !

Combien de pièces au puzzle ? Combien de temps pour le réaliser ? Nous n'en avons aucune idée, malgré les échanges réguliers que nous avons avec le département ou la sous-traitance. Les cralins ne sont pas restés les bras croisés : beaucoup se sont équipés d'une box 4G (internet haut débit via la téléphonie mobile), 10 à 15 fois plus rapide par rapport aux lignes téléphoniques à fils. Les chanceux ont été aidés par leur entreprise (dans le cas du télétravail), les autres ont mis la main au porte-monnaie... Le trafic s'est déplacé sur le réseau hertzien, le pylône du Fays avec ses différents opérateurs absorbe les surcharges comme il le peut, et les utilisateurs de la première heure constatent que le débit initial a bien baissé.

C'est ça, à Cras, le monde du numérique !



NOUVELLES BARRIÈRES DE SÉCURITÉ

Dans le quartier du Moulin, les deux ponts qui franchissent la Pérola sont, depuis quelques semaines, équipés de nouvelles barrières de sécurité. Le revêtement, d'un vert «flambant», apporte une nouvelle jeunesse aux deux ponts. Et en plus chaque pont à son propre nom inscrit sur les barrières.



Impossible maintenant de se tromper de pont dans ce quartier !